



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le **21 septembre 2023 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 15 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Christian VIGNES

Présents avec voix délibérative : **23** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **23**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Alain CAUNÈGRE ; Jean-Luc BELESTIN ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

CAGD

Hervé DARRIGADE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; William GAUTHERIN ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ;

Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2023_064

Demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'acquisition d'un crible

Monsieur Alain Perret, Vice-président, expose à l'assemblée que le Sitcom dispose de 23 points de collecte de déchets verts issus de l'entretien de jardins, d'élagage, de tonte... pour l'ensemble du territoire, dont 22 en déchetteries et une sur la plateforme. 35 000 tonnes de déchets verts sont collectées par an. La majorité est traitée sur la plateforme multi matériaux de Bénésse-Maremne.



Tenant compte de l'augmentation des dépôts de déchets verts (doublement de la volonté de favoriser le retour au sol de la matière organique, le Site choisit d'acquiescer à une nouvelle génération qui permettra d'assurer le traitement des volumes collectés et d'améliorer la qualité des produits issus du crible.

Un produit exempt de matière plastique et de sable, ainsi qu'un tri plus fin des matières ligneuses permettront de définir de nouvelles qualités de produits et ainsi de nouveaux débouchés qu'il s'agisse de compost auprès des particuliers ou des professionnels ou des plaquettes énergie auprès des professionnels.

Par ailleurs, le Sitcom Côte Sud des Landes en sa qualité d'acteur de la sobriété énergétique en lien avec les déchets, a fait le choix d'une installation « nouvelle génération » totalement électrique, permettant, d'une part, l'économie substantielle de Gazole Non Routier (10 000 litres par an soit le tiers d'un camion-citerne), et d'autre part, contribuera à la réduction des gaz à effets de serre.

L'installation sera directement reliée à l'Unité de Valorisation Énergétique située à proximité et gérée par le Sitcom. L'électricité produite par l'incinération des Ordures Ménagères Résiduelles alimentera le crible pour une meilleure valorisation des déchets organiques dans une approche d'économie circulaire exemplaire.

Afin de faciliter le financement de l'opération, Monsieur le Vice-Président propose de répondre à l'appel à projets régional de la Nouvelle-Aquitaine « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » et présente, dans ce cadre, le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles éligibles	Montant € HT
Crible, Equipements et installation	822 591,50

Dépenses prévisionnelles estimatives		Ressources			
Objet	Montant ht	Financeurs	Taux d'intervention	Montant	Taux projet
Trommels, cribles, brosses, aspirateurs	302 946 €	Région Nouvelle-Aquitaine	55% dans la limite de 125 000 €	125 000 €	15,20%
Charpente, trémie, convoyeur, passerelle	340 000 €	Sitcom Côte Sud des Landes	84,80%	697 591,5 €	84,80%
Installation électrique	106 735,50 €				
Etude, montage, transport, formation, mise en service,	72 910 €				
Total	822 591,50 €			822 591,50 €	100%

Considérant l'Appel à Projets « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'investissement présenté ci-dessus

Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus

Autorise le Président à solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'Appel à Projets « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénèsse-Maremne, le 25 septembre 2023

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

